

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Table with 2 columns: Emprunts (5 0/0) and values (74 53, 103 40, 110 30).

Table with 2 columns: Actions Banque de France, Société gén., Crédit foncier, etc. and values (3175 00, 468 00, 638 00, etc.).

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 9 mars. Changesur Londres, 4.83 3/4; change sur Paris, 5.17 0/0.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 9 mars. Recettes 91.000 b. New-Orleans low middling 80 .. Savannah .. 75 ..

ROUBAIX, le 9 MARS 1878

Bulletin du jour Une interpellation a été adressée, hier, au garde des sceaux à l'ouverture de la séance de la Chambre, par M. Baudry-d'Asson.

On est allé plus loin: on a accusé les catholiques d'être les causes de la perte de la Lorraine, tandis que ce sont les partisans de la guerre à outrance qui l'ont perdue.

A ces accusations précises, M. Dufaure a répondu que, sur l'avis du procureur-général, il avait résolu de ne pas poursuivre.

M. Baudry-d'Asson s'est déclaré satisfait de la flétrissure donnée à l'article par M. Dufaure.

M. Sadi-Carnot, rapporteur du projet de loi des chemins de fer, a défendu ensuite la doctrine de la commission du budget.

On a vu qu'une crise ministérielle vient d'éclater en Italie. M. Crispi, entré tout récemment dans le cabinet, en qualité de ministre de l'intérieur et qui y occupait une situation prépondérante, a dû renoncer à son portefeuille pour cause de bigamie!

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

La Chambre adopte des crédits additionnels sur l'exercice 1878. M. BAUDRY D'ASSON signale à M. Dufaure un article du Réveil accusant les catholiques d'être des conspirateurs et les auteurs de la guerre étrangère.

Pendant 16 ans, M. Crispi avoua hautement l'ex-blanchisseuse pour sa femme et la présenta partout, même à la princesse Marguerite, aujourd'hui reine d'Italie. Il vécut dans cette union jusqu'en 1874. A cette époque, une séparation de fait eut lieu.

Cette union illicite dura jusqu'en ces derniers temps; et tout à coup on apprit que M. Crispi venait de se marier clandestinement le 26 janvier dernier avec sa concubine.

En réponse aux perfides commentaires des journaux italiens sur la cérémonie du couronnement, l'Observatore romano publie la note suivante:

On a beaucoup parlé, dans ces derniers jours, du changement de programme qui a eu lieu dans la solennité du couronnement de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Il va sans dire que c'est avec le plus vif regret que cette modification a été accueillie par la diplomatie et par les hautes notabilités des diverses nations, qui étaient accourues à Rome, attirées précisément pour le pieux desir d'assister à cette solennelle cérémonie; mais tous ont également reconnu la sagesse et même la nécessité absolue des résolutions que Saint-Père a dû prendre, en vue des circonstances.

Assurément la circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, laquelle défendait aux agents du gouvernement de prendre une part quelconque aux réjouissances ayant pour but de célébrer l'heureux avènement de l'élection du souverain-Pontife Léon XIII, et les réunions librement tenues, à Rome, sous les yeux et avec l'adhésion du gouvernement, et où ont été émises les propositions les plus injurieusement hostiles à l'autorité pontificale et à la personne sacrée de Sa Sainteté, étaient de nature à autoriser les soupçons indiqués plus haut et à conseiller le changement qui s'est fait dans l'ordre de la solennité.

Ce qui est arrivé hier au soir, et la liberté qu'a eue pendant deux heures une certaine classe de gens de proférer des outrages et de lancer des pierres contre les maisons qui étaient par des illuminations le couronnement de Sa Sainteté, sont venus confirmer les sages prévisions de Notre Saint-Père.

Les diplomates et les autres personnalités étrangères qui se trouvent maintenant dans notre ville auront pu ainsi apprécier de nouveau quelle est la situation faite à l'Eglise et au vicar de Jésus-Christ, sur le siège auguste du Pontificat romain.

La Chambre continue la discussion du projet concernant l'incorporation de divers chemins de fer d'intérêt local dans le réseau d'intérêt général.

M. de Freycinet, ministre des travaux publics, dépose un projet de loi portant déclaration d'utilité publique de divers chemins de fer.

M. Keller déclare qu'on a abusé du système consistant à reporter sur l'avenir les dépenses du présent.

Il dit qu'il y a des engagements de plus de 10 millions, sans réserve certaine dans le budget, et qu'on ne peut créer de nouveaux impôts parce qu'il n'y a pas augmentation de ressources.

L'orateur demande le renvoi du projet à une commission spéciale.

M. Léon Say dit que M. Keller a fait une peinture trop sombre du budget.

M. Des Rotours demande que la question soit renvoyée à une commission spéciale.

M. Allain-Targé défend le projet, qui réalise selon lui une économie de 200 millions sur le projet de convention de M. Christophle.

L'orateur conclut en demandant une prompt solution.

M. Cherpin monte à la tribune. La clôture, demandée par plusieurs députés, est combattue par MM. Cherpin et Rouher.

La séance est levée à 6 h.

Le centenaire de Voltaire VOLTAIRE ET LE CLERGÉ Le culte des prêtres est de toute antiquité. Les prêtres de Cybèle faisaient vœu de chasteté. Pitarque, dans sa huitième question, dit qu'il y avait des collèges de prêtres, en Egypte, qui renonçaient au mariage, etc.

LETTRES DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 8 mars.

Quant cette lettre vous parviendra, vous aurez lu à l'Officiel, le discours prononcé, hier, contre le projet ministériel pour le rachat des chemins de fer, par un républicain indépendant, M. René Brice.

Il n'y a pas tout dit, mais vous remarquerez qu'il a précisément développé une partie des arguments résumés dans ma dernière correspondance.

est impossible qu'un pareil projet soit voté. Impossible? Je n'en jurerai pas. Est-ce que tout ce qui semblait impossible quand la France était dans son bon sens, ne se réalise pas chaque jour, aux applaudissements des badauds et des dupes?

Le seul fait de la présentation du projet de loi sur le rachat de plusieurs lignes ferrées, avait, du reste, produit un immense mouvement chez les gens d'affaires parisiens. Je parle de ces gens qui pensent que « les affaires, c'est l'argent des autres ».

M. de Freycinet, ministre des travaux publics, dépose un projet de loi portant déclaration d'utilité publique de divers chemins de fer.

La République Française croit devoir mettre ses amis en garde contre l'enthousiasme que cause à certain d'entre eux l'événement des 22 (sont-ils bien 22?) la majorité, dit cette feuille, n'est nullement transportée à gauche.

Il paraît qu'on cherche déjà quelque prétexte pour invalider une seconde fois le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia. Une protestation doit être présentée à la Chambre, annonce-t-on, et elle se fondera sur le fait de la présence de M. Caillaux dans l'arrondissement de Marnes pendant la période électorale.

C'est une singulière base pour une protestation; mais avec l'aide d'une bonne sous-commission d'enquête...

Récemment a eu lieu à la salle Beaud, une brillante matinée au profit de l'intéressante œuvre de l'Œuvre de la Visitation de Notre-Dame, opérée à l'initiative de M. de la Visitation de Notre-Dame, opérée à l'initiative de M. de la Visitation de Notre-Dame.

On m'écrit du Palais de la Bourse: « La faiblesse de notre place n'a été que le contre-coup de semblable situation sur le stock-exchange et sur les principaux marchés du continent; car, aujourd'hui, on se montre unanime à se plaindre de la presque nullité générale de transactions financières nouvelles.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, en date d'hier, nous apportait une nouvelle diminution de 80 millions dans le chapitre du portefeuille commercial. Il est possible d'avoir à constater une telle situation à la veille de notre Exposition universelle.

On m'écrit du Palais de la Bourse: « La faiblesse de notre place n'a été que le contre-coup de semblable situation sur le stock-exchange et sur les principaux marchés du continent; car, aujourd'hui, on se montre unanime à se plaindre de la presque nullité générale de transactions financières nouvelles.

Le temps m'a manqué hier pour vous parler de la démonstration faite par plusieurs centaines de libéraux exaltés et que nous vous avons signalée par dépêche. Hier soir, donc les catholiques de Rome avaient illuminé leurs maisons pour fêter le couronnement du Souverain-Pontife Léon XIII.

LETTRE DE ROME Rome, 4 mars 1878.

Le temps m'a manqué hier pour vous parler de la démonstration faite par plusieurs centaines de libéraux exaltés et que nous vous avons signalée par dépêche. Hier soir, donc les catholiques de Rome avaient illuminé leurs maisons pour fêter le couronnement du Souverain-Pontife Léon XIII.

On m'écrit de Rome, le 5 mars: « L'Observatore romano annonce aujourd'hui officiellement la nouvelle de la nomination du cardinal Franchini au poste de secrétaire d'Etat.

maisons. C'est ainsi que, dans la rue du Giardino, aux palais Massimo, Brazza, Lancellotti, au Vicariat, sur la place Saint-Eustache, au Séminaire français et sur la place de la Minerve, plusieurs fenêtres furent endommagées.

Le Saint-Père a daigné aussi recevoir aujourd'hui les membres qui composent le bureau du comité général des cercles catholiques ouvriers.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

« Le Saint-Père a daigné manifester à la députation sa grande bienveillance en lui adressant de chaudes paroles d'encouragement pour l'œuvre qu'elle représentait et à laquelle il a dit qu'il accordait de grand cœur la bénédiction apostolique.

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. 2c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAYAS, LAFFITE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La circulaire suivante a été envoyée aux Industriels et consommateurs de gaz de la ville de Tourcoing.

Tourcoing, le 6 mars 1878.

Messieurs, Une loi, promulguée au Journal officiel du 27 février dernier, autorise la ville de Tourcoing à réaliser un emprunt de 2,250,000 francs pour la construction d'une usine à gaz.

Bientôt, nous allons mettre la main à l'œuvre et nos dispositions sont prises pour que l'usine soit en état de fonctionner, le 1^{er} mai 1879, dans les meilleures conditions possibles.

Des craintes ont été manifestées par quelques-uns d'entre vous, relativement à l'éventualité du relèvement des tarifs adoptés par le Conseil Municipal, dans la séance du 14 février 1877, que nous reproduisons à la suite de cette circulaire.

Permettez-nous, Messieurs, de vous faire observer que nos tarifs ont été établis avec une très-grande réserve et des prix que nous considérons comme maxima.

Tout nous fait espérer que, dès le début, nous pourrions réduire ces tarifs.

Sur l'emprunt de 2,250,000 francs, prévu dans notre devis, à l'intérêt de 5 fr. 50 c. 0/0, nous avons l'assurance de pouvoir réaliser une économie d'environ 18,000 francs par an. Ce qui représente plus de 3/4 de centime sur la consommation actuelle du gaz.

Nous étudierons avec le plus grand soin toutes les économies qui pourront être faites dans les frais d'exploitation, afin de pouvoir vendre le gaz à la dernière limite du bon marché.

Mais une des conditions, pour atteindre ce but, c'est d'avoir un débit de gaz assez considérable. Or, Messieurs, il dépendra de vous que ce débit soit plus ou moins important.

Si un certain nombre d'entre vous, cédant à des instances qui pourront être faites, pensent devoir favoriser la concurrence dont on menace l'usine municipale, l'abaissement des tarifs pourra être retardé de quelques années.

Dans le cas, au contraire, où, vous inspirant de votre patriotisme, de votre dévouement à la prospérité de notre cité, et de vos intérêts mêmes, vous restez, tous, nos abonnés, nous avons la conviction profonde qu'à l'expiration de la première année d'exploitation, nous pourrions réduire nos prix de vente du gaz.

Tous nos efforts, d'ailleurs, soyez-en convaincus, tendront toujours à vous donner la plus large satisfaction possible par l'abaissement périodique de notre tarif.

« Votre cause est la nôtre. La prospérité et le développement de notre cité sont intimement liés à la prospérité et au développement de notre industrie.

« C'est en nous inspirant de cette pensée que les tarifs des eaux de la Lys ont été, dès le début, abaissés de 25 à 30 0/0 sur le tarif prévu et que, depuis, malgré une dépense de 1,100,000 francs pour l'installation d'une 3^e machine, la pose d'une 2^e canalisation et la construction d'un 4^e réservoir, les prix n'ont pas été relevés. Ces précédents, nous le pensons, doivent vous donner confiance dans l'avenir.

« Avant de prendre des engagements que vous pourriez regretter, avant de juger notre entreprise, attendez que nous soyons à l'œuvre, attendez que l'usine municipale ait fonctionné pendant un an, que des résultats certains aient été acquis et qu'enfin, nous ayons pu dire à quelle dernière limite du bon marché nous pourrions vendre le gaz.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre dévouement et de notre confiance dans l'avenir.